

Formulaire d'inscription :

Programme RENOREGION (PRR)

Pour être admissible vous devez :

- Être propriétaire occupant (résidence permanente) d'une maison dont la valeur uniformisée au rôle ne dépasse pas 150 000\$ (sans le terrain), située hors d'une zone inondable et comportant une défectuosité majeure.
- Être citoyen canadien ou résident permanent, et que le revenu total de votre ménage ne dépasse pas les paramètres qui vous seront précisés par l'inspecteur. Le programme s'adresse aux ménages à faible revenu et varie selon la taille dudit ménage.
- Ne pas avoir reçu d'aide financière du Programme Réno-Région (PRR) dans les 5 dernières années

Veuillez prendre note qu'en vertu de la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels, toutes les informations recueillies à partir de ce formulaire sont soigneusement traitées et recueillies à l'unique fin de déterminer l'admissibilité au service demandé.

Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur le site internet de la MRC du Haut-Saint-François ou à partir du lien suivant : <https://mrchsf.com/documentation/dispositions-protegeant-la-vie-privee/>

Propriétaire :	
Adresse :	
Ville :	
Occupation :	
No de tel:	Cell.autre :
Courriel:	
Nombre d'occupants du ménage :	
Revenu total du ménage (ligne 15000 déclaration féd.) :	
Type de résidence (encercler): unifamiliale, maison mobile, bifam. autre :	

Indiquer le(s) type(s) de défectuosité(s) majeure(s) (encercler ou préciser)

Électricité chauffage portes fenêtres toiture galerie escalier fondation	
Autres :	
Signature du demandeur :	Date :

L'inspecteur de la SHQ (Francois Dussault 418-338-6798) (francoisdussault0975@gmail.com) communiquera avec vous dans un délai d'au plus 15 jours (généralement en fin de journée). Ayez à portée de la main, votre compte de taxes municipales de l'année dernière, votre dernier avis de cotisation fédéral, et la déclaration du revenu (vos impôts).